

Tuberculose pulmonaire ou laryngée



Mise à jour
26/11/2024

Autres dénominations
Mycobacterium Tuberculosis

Informations relatives à
CHUV / Psychiatrie

Epidémiologie

Agent infectieux

Mycobacterium tuberculosis, plus rarement *M. bovis*, *M. africanum*

Réservoir

Homme (animal)

Mode de transmission



Par fines gouttelettes < 5 microns (aérosols) de sécrétions bronchiques qui sont dispersées dans l'air principalement lors de quintes de toux et inhalées par les personnes partageant les mêmes locaux pendant plusieurs heures. Seules les personnes atteintes de tuberculose des voies aériennes (poumons, bronches, larynx) peuvent transmettre la maladie



Risque d'aérosolisation en laboratoire et lors de chirurgie ou d'autopsies



La transmission directe à partir de lésions cutanées ou de fistules en cas de tuberculose pleurale ou osseuse est en principe possible, mais en réalité exceptionnelle



La transmission par voie orale (aliments contaminés) est devenue rarissime depuis l'éradication de la tuberculose bovine en Europe. Quelques foyers de tuberculose bovine ont cependant à nouveau été constatés ces dernières années

Période d'incubation

Primo-infection: 2 à 10 semaines

Tuberculose active: de quelques mois à plusieurs années

Durée d'infectiosité

Théoriquement aussi longtemps qu'il y a des bacilles viables dans les expectorations. La transmissibilité cesse en moyenne 2 semaines après l'introduction d'un traitement antituberculeux efficace

Prise en charge du cas positif/suspect

Précautions Standard + Mesures Additionnelles



Mesures Additionnelles Aérosol

Placement



Chambre individuelle avec sas et pression négative (MINK ou PED ou SMIA)



En l'absence de sas, maintenir la porte fermée

CUTR Sylvana et psychiatrie

- Transfert du patient dans un service de soins aigus dans les plus brefs délais
-

Durée des mesures

Les Mesures Additionnelles Aérosol en chambre à pression négative peuvent être levées :

- En l'absence de confirmation du diagnostic
- Ou si les critères de levée d'isolement sont remplis :
 - Prise de médicaments supervisée depuis au moins quatorze jours, bien tolérée
 - Toux faible ou inexistante
 - Réponse clinique au traitement
 - Pas d'indice anamnestique ni preuve de résistance des mycobactéries aux médicaments antituberculeux (MDR, XDR). Dans le cas contraire, discussion au cas par cas avec l'unité HPCi-CHUV et le DAT
- Si le patient doit rester hospitalisé pour quelle que raison que ce soit après la levée des Mesures Additionnelles Aérosol, il sera gardé en chambre seule jusqu'à documentation de cultures pour *M. tuberculosis* négatives

Critères de retour à domicile (en plus des critères ci-dessus):

- Compliance du patient garantie (si nécessaire, un traitement sous supervision est organisé)
 - La poursuite du traitement est assurée et il n'existe aucun obstacle médical, social ou administratif
-

Signalétique

Affiche sur la porte à l'extérieur de la chambre



Port de masque ultrafiltrant FFP2 pour toute personne avant d'entrer dans la chambre

Suivi microbiologique



Sur avis infectiologue et pneumologue

Soins de base



Pas d'utilisation de douche commune durant les Mesures Additionnelles

Matériel de soins



Le matériel de soins est réservé au patient pendant la durée des Mesures Additionnelles



Privilégier le matériel à usage unique

Transport



Port d'un masque de soins par le patient et masque FFp2 par le transporteur



Vêtements propres



Avertir le service de destination pour qu'il prenne les mesures adéquates



Limiter les déplacements aux besoins essentiels

Circulation



Pas de sortie, sauf exception à discuter avec l'équipe HPCi

Visiteurs



Limiter les visites, maximum 2 visites en même temps



Port de masque FFP2



Faire le test fit-check en présence d'un soignant



Désinfection des mains en sortant de la chambre

Transfert/sortie



Avertir le service/l'établissement de soins de destination

Autre



Informar le patient qu'il doit tousser dans un mouchoir pour réduire la formation d'aérosol

Prise en charge des personnes contacts

Mesures



Enquête d'entourage selon les recommandations de l'unité HPCi-CHUV

Mesures de protection/prévention pour le personnel

Hygiène des mains



Hygiène des mains selon les 5 moments de l'OMS avec la solution hydro-alcoolique

Gants



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de contact avec des liquides biologiques, muqueuses, peau lésée)

Blouse de protection



Non indiqués en systématique



A porter selon les indications des Précautions Standard (si risque de projections de liquides biologiques)

Masque de soins

- > Masque FFP2 à mettre et à retirer dans le couloir ou le SAS
 - > Faire un contrôle d'étanchéité (fit-check) et absence de barbe
-

Lunettes de protection

- > Non en systématique
 - > A porter selon les indications des Précautions Standard (risque de projections de liquides biologiques)
-

Mesures complémentaires

- > Le personnel qui a été en contact avec un patient bacillaire avant la mise en place des Mesures Additionnelles AEROSOL sera annoncé à la médecine du personnel pour surveillance
 - > Le personnel qui présente une immunodéficience ne doit pas s'occuper de patients bacillaires
-

Nettoyage/désinfection

Matériel de soins

- > Utiliser le détergent/désinfectant usuel

A la levée des Mesures Additionnelles :

- > Si le patient est toujours contagieux à son départ, attendre au moins 1 heure avant le début des nettoyages (durée minimum nécessaire à l'évacuation des aérosols contagieux)

-  Pour CUTR Sylvana et la psychiatrie : aérer la chambre (ouvrir la fenêtre et fermer la porte) au minimum 1h ou plus si pas d'aération possible (4h à 6h)
 -  Désinfecter tout le matériel à usage multiple présent en chambre
 -  Conserver le matériel non désinfectable (boîtes de gants, masques, lingettes, etc) présent dans la chambre sauf si souillures visibles
-

Lit et literie

-  Utiliser les sacs à linge usuels
-  Se désinfecter les mains avant toute manipulation de linge propre
-  Ne pas remplir les sacs à linge sale au-delà du 2/3 de leur capacité

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Si le patient est toujours contagieux à son départ , attendre au moins 1 heure avant le début des nettoyages (durée minimum nécessaire à l'évacuation des aérosols contagieux)
 -  Pour CUTR Sylvana et la psychiatrie : aérer la chambre (ouvrir la fenêtre et fermer la porte) au minimum 1h ou plus si pas d'aération possible (4h à 6h)
 -  Changer le lit et la literie
-

Environnement

-  Utiliser le détergent/désinfectant usuel pour l'entretien quotidien
-  Entretien de l'environnement direct du patient 1x par jour
-  Les surfaces souillées par des liquides biologiques doivent être nettoyées/désinfectées immédiatement

A la levée des Mesures Additionnelles :

-  Si le patient est toujours contagieux à son départ, attendre au moins 1 heure avant le début des nettoyages (durée minimum nécessaire à l'évacuation des aérosols contagieux)

-  Pour CUTR Sylvana et la psychiatrie : aérer la chambre (ouvrir la fenêtre et fermer la porte) au minimum 1h ou plus si pas d'aération possible (4h à 6h)
 -  Désinfection minutieuse de l'environnement direct du patient (table de nuit, armoire patient, etc.)
 -  Nettoyage et désinfection de la chambre par le service propreté et hygiène
 -  Nettoyage de la surface du paravent
 -  Pas de changement de rideau de lit
 -  Trempage du rideau de la salle de bains
-

Déchets

-  Elimination des déchets selon les filières habituelles

Déclaration du cas

Déclaration au service HPCI

-  Oui

Déclaration au médecin cantonal

-  Déclaration du médecin dans un délai de 1 semaine
-